



Publié sur *Pontoise* (<https://www.ville-pontoise.fr>)

[Accueil](#) > [Impression pdf](#) > Proposer un article ou un événement



[1]

**Vous souhaitez faire figurer votre article ou votre événement sur le site internet de Ville ? N'hésitez pas à remplir le formulaire qui convient !**

La Ville de Pontoise vous propose d'être le relai de votre action, sur son site internet et son application "[Pontoise, toujours connectés](#)" [2].

Vos contenus seront validés par la Direction de la Communication. À noter qu'en complétant ce formulaire, vous acceptez que la Direction de la Communication adapte votre texte, afin de respecter la ligne éditoriale du site Internet.

#### **Infos pratiques :**

> Pour toute question ou en cas de difficultés, merci de contacter la Direction de la Communication de la Ville de Pontoise sur [webmaster@ville-pontoise.fr](mailto:webmaster@ville-pontoise.fr) [5].

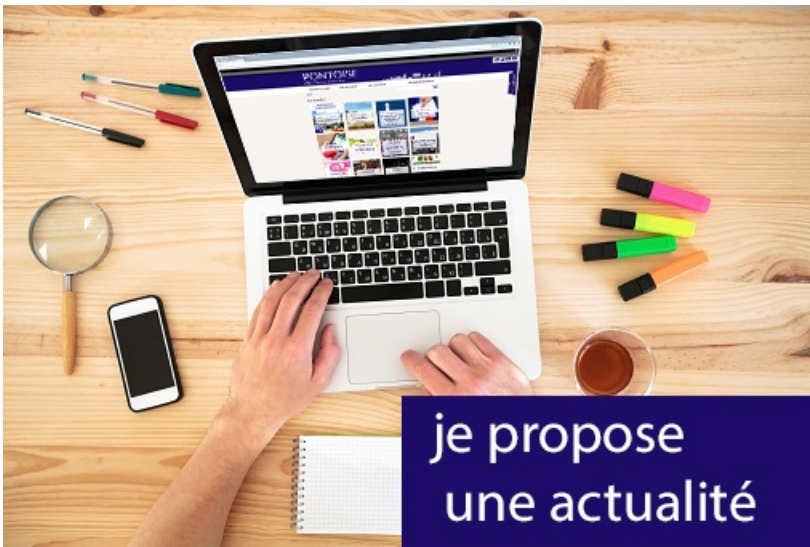
#### **> Quelques règles à suivre:**

- Pour annoncer un événement, merci de remplir le formulaire 3 semaines avant sa date.
- Veillez à bien remplir tous les champs obligatoires.

#### **> Les articles ou événements acceptés:**

- ne doivent pas contenir d'annonces commerciales / à but lucratif;
- sont des contenus non politisés;
- ne doivent pas contenir de fausses informations, ni porter atteinte aux droits d'auteur;
- concernent une actualité ou un événement ayant un rapport avec Pontoise.

> La Ville de Pontoise se réserve le droit de refuser un article.



[3]



[4]

---

**Source URL:** <https://www.ville-pontoise.fr/article/proposer-article-ou-evenement>

**Liens**

- [1] <https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/thinkstockphotos-629052202.jpg>
- [2] <https://www.ville-pontoise.fr/node/5812>
- [3] <https://www.ville-pontoise.fr/node/6358>
- [4] <https://www.ville-pontoise.fr/node/6359>
- [5] <mailto:webmaster@ville-pontoise.fr>

[Haut](#)